

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	28.05.2018	12h21	18.157	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol

Titre : CFF Cargo : Avenir des points de desserte dans le canton de Neuchâtel ?

Contenu :

Nous aimerions connaître la menace de suppression qui pèse sur les points de desserte de CFF Cargo dans le canton ainsi que la position du Conseil d'État – et les actions entreprises par celui-ci – face au réexamen des points de desserte du canton de Neuchâtel par CFF Cargo. Que pense-t-il entreprendre pour maintenir le transport des marchandises par le rail dans le canton de Neuchâtel afin d'éviter davantage de trafic sur nos routes ?

Développement :

Pour des raisons de rentabilité, CFF Cargo pense entreprendre des restructurations et envisage de reconsidérer une centaine de points de desserte jusqu'en 2020 et même 170 jusqu'en 2023. CFF Cargo a l'intention de démarrer son analyse région par région en commençant par l'Oberland bernois et la région du Jura. Le canton de Neuchâtel est concerné notamment par la mise à l'étude du maintien du point de chargement de La Chaux-de-Fonds. Celui-ci est mis en danger par la décision de la Coop de ne plus alimenter le point de La Chaux-de-Fonds par le rail, mais de passer à une desserte routière depuis Aclens. Une séance d'information à ce sujet a eu lieu à Delémont en avril 2018.

À l'heure de surcharge des routes, le maintien du transport des marchandises par le rail est d'une grande importance. Ce maintien est aussi important pour des raisons de politique environnementale (pollution, changement climatique). Le démantèlement prévu dans l'Arc jurassien comporte aussi des risques pour le canton de Neuchâtel : le transport du bois par le rail ou l'installation de nouvelles entreprises qui souhaitent s'établir dans le canton pour pouvoir bénéficier du transport par le rail pour leurs marchandises pourraient, par exemple, être mis en péril. À notre avis, une intervention rapide du Conseil d'État pour défendre le réseau de desserte de notre canton est indispensable.

Dès lors, nous aimerions savoir :

- Quelle est la position du Conseil d'État face à ces projets ? A-t-il officiellement été consulté par CFF Cargo ?
- Qu'a-t-il entrepris ou pense-t-il entreprendre contre le démantèlement du réseau de desserte par le rail de notre canton ? D'autres points de desserte du canton – comme par exemple Cottendart et Colombier – sont-ils également menacés ?
- Combien de postes de travail seront concernés ?
- A-t-il discuté avec la Coop et les communes concernées (notamment La Chaux-de-Fonds et Le Locle) ?

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Doris Angst

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Veronika Pantillon	Clarence Chollet	Johanna Lott Fischer
Brigitte Neuhaus	François Konrad	Sera Pantillon
Armin Kapetanovic	Daniel Ziegler	Fabien Fivaz
Naomi Humbert	Xavier Challandes	Gabrielle Würgler
Christine Ammann Tschopp	Céline Vara	Laurent Kaufmann
Laurent Debrot	Jean-Jacques Aubert	Diego Fischer
Richard Gigon		